

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2008

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et remercie Mme Lemaire, directrice de l'INCM (Institut National du Cycle et du Motorcycle) de nous accueillir gracieusement dans ses locaux mais qui n'a pu se rendre disponible aujourd'hui. Il adresse ses remerciements à M. Parmentier, l'adjoint de Mme Lemaire, pour son implication dans l'accueil réservé à l'AF3V et les moyens mis à notre disposition.

Frédéric Rollet-Manus assure l'animation de cette réunion (président de séance) sur proposition du Président ; Philippe rançon et Eric Brouwer acceptent de rédiger le compte-rendu,  
L'Assemblée Générale est ouverte à 9h40.

### 1. Rapport Moral / Rapport d'Activité

Lucien ALESSIO résume, dans ses grandes lignes, le bilan d'activité qui a été distribué aux participants (rapport complet dans le document joint au présent CR) :

Le président insiste tout particulièrement sur un dossier qui devient prioritaire : celui de la **refondation** (ou recomposition du cadre national des institutions dédiées aux VVV) au travers de :

- un projet de **fondation dédié au VVV**,
- **l'observatoire des voies vertes** confié à l'ADC par la Mission nationale interministérielle des VV (MN3V), et auquel l'AF3V participe grâce à une convention signée entre nos deux associations,
- un projet de **portail national d'information** qui pourrait, si nous n'y prenons pas garde, entrer en concurrence directe avec notre site internet, actuellement le seul à faire la promotion des voies vertes et itinéraires cyclables sur tout le territoire national.

Finalement, l'AF3V a obtenu de participer aux travaux de réflexions menés par l'ODIT concernant cette Refondation avec, soit le risque de se trouver marginalisé, soit au contraire la possibilité de nous montrer incontournable du fait de notre connaissance du réseau et de la pertinence de nos interventions.

L'AF3V n'existant qu'au travers de son site et de son guide, elle n'a pas les moyens de continuer son action en parallèle ; aussi, il devient à présent

nécessaire de se rapprocher des autres associations partenaires pour échanger des informations et agir en collaboration étroite avec elles, notamment l'ADC, dans le cadre de cette refondation.

L'AF3V a renforcé des liens étroits avec les autres associations nationales et européennes, ainsi qu'avec les institutionnels régionaux et locaux ; elle a multiplié les échanges avec les institutionnels régionaux et locaux dans divers domaines comme à l'occasion des travaux sur le Grenelle de l'environnement, le code de la rue, l'éthique des voies vertes, ...

L'AF3V garde son rôle d'expert dans le domaine de la recherche, de la cartographie et de la publication des VV ; elle a notamment passé une convention avec Michelin en lui fournissant des données.

A l'issue de cette présentation, et avant d'ouvrir le débat sur ce rapport, des précisions sont apportées concernant les nouvelles associations DR / Délégations Régionales (Auvergne / Vélocité 63) et RL / Relais Locaux (Val de Marne / Antenne locale MDB ; Saône et Loire / Mâcon Vélo en Ville ; Ardèche / Codep FFCT 07 ; Rhône / Codep FFCT 69).

Au total, l'AF3V dispose maintenant de DR dans 18 régions sur 21 et de 49 RL (pour 96 départements, chiffre restant à améliorer).

#### Débat / réponses à remarques et questions :

- le rapport d'activité complet et le CR seront mis en ligne sur le site de l'AF3V,
- un exemplaire des documents transmis à Michelin et de quelques nouvelles cartes Michelin 2008 reprenant le tracé de VVV, circulent dans la salle pour information,
- un participant fait état d'une publication au JO d'un compte rendu mentionnant le projet de refondation de la MN3V,
- le représentant de la FUBicy demande que soit simplifié et clarifié le processus d'abonnement à 3V La Lettre et à la Lettre électronique,
- le représentant de la DR Poitou-Charentes signale l'obtention d'une subvention de 1.200 € de son Conseil Régional pour ses déplacements dans le cadre de sa mission au sein du Comité Régional VVV, ainsi que d'une subvention départementale du CG de Charente-Maritime. Il engage les autres associations à en faire la demande auprès de leurs CG et CR,
- la diffusion de « 3V la lettre » aux seuls adhérents fait l'objet de quelques critiques.

Le décompte des participants et des mandats aboutit au résultat suivant :

- 37 présents,

- 113 procurations réparties entre les présents (sur 116 : 83 en blanc et les autres nominatives dont 3 inutilisables),
- votants = 150

Le Rapport Moral et Rapport d'Activité sont approuvés avec 146 voix (contre : 0, abstention : 4)

## **2. Rapport financier**

Le Trésorier, Jacques COUSIN, présente les comptes de résultats de l'exercice 2007 joints au présent CR.

Le solde de l'exercice 2007 est déficitaire de 6.580 Euros, du fait de fortes dépenses de déplacements et à un gros poste de reprographie (environ 9.000 €) avec la réédition du guide des VVV en 2007, qu'il faut vendre au mieux à présent.

Les recettes proviennent pour un tiers des adhésions (460 adhérents ce qui correspond à 1.500 personnes environ). L'association ne dispose pas d'actif et n'a pas de locaux mais possède un stock de documents (4.540 guides en stock à ce jour).

### Débat / Questions – réponses concernant les comptes :

- En 2009 sera mis en place le plan comptable des associations.
- Un recouplement des sommes par poste de dépense est demandé.
- Pour 2008, la recherche d'économie porte sur deux secteurs : les déplacements sans augmentations et surtout la reprographie en baisse car on n'a pas cette année la réimpression du guide. Le seul poste en augmentation sera celui d'Internet avec la mise en place d'un nouveau logiciel. Il n'est pas question de recruter un permanent pour assurer le secrétariat.
- Après une bonne progression ces dernières années, le nombre des adhésions est maintenant stable. Une anomalie a été relevée dans le non renouvellement de 147 inscriptions entre 2006 et 2007, anomalie qu'il aurait probablement été possible de rattraper au travers d'une relance systématique.
- Il faut que l'AF3V se fasse mieux connaître, notamment en participant à des salons, en partenariat financier avec des associations amies ; sachant que l'AF3V a besoin de peu de place avec un petit présentoir de cartes.

Vote du rapport financier : approuvé à l'unanimité.

## **3. Motion pour une relance du Schéma national Véloroutes et Voies vertes**

L. ALESSIO lit le projet de motion qu'il soumet à l'approbation de l'AG, à l'occasion des dix ans du Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes. Elle est principalement adressée à l'Etat et fera également l'objet d'un article dans la presse, à la demande de l'association *CycloTransEurope*. Cette lecture amène les commentaires et réactions suivants (parfois contradictoires...) :

- ce document aurait dû être examiné préalablement par le CA. Il est très complet, mais il devient de ce fait trop long et lourd,
- puisque l'Etat est défaillant, il faut que la motion s'appuie sur les principes édictés au Grenelle de l'Environnement même si l'AF3V n'y participait pas, par exemple en gelant les crédits des programmes autoroutiers, pour les basculer sur les circulations douces. L'Etat doit redevenir l'acteur principal d'une grande politique nationale des voies vertes et agir par le biais d'incitations financières, - impliquer davantage les Régions dans la réalisation du SN3V dont ¼ seulement a été réalisé,
- l'absence de contraintes pour l'Etat est évidente, aussi les demandes pour la réalisation du Schéma devraient être plus précises,
- interrogations sur le but dans lequel ce texte est rédigé ; il faut utiliser cette motion à d'autres destinataires que l'Etat, comme la Presse, les collectivités, des administrations... .
- un intervenant estime qu'il y a des oublis: on ne mentionne que les cyclistes, alors que les rollers et les personnes à mobilité réduite sont ignorés ; la notion de santé publique doit également y figurer ,
- d'autres intervenants estiment au contraire que les définitions des voies vertes et véloroutes sont claires : les véloroutes sont bien des itinéraires réservés aux cyclistes,
- il faut envisager aussi une démarche collective avec les autres associations nationales pour l'utilisation de cette motion,
- quelques corrections mineures à apporter (un quart des itinéraires a été réalisé..., électrique ou hybride).

En conclusion :

L'assemblée générale adopte les termes de la Motion à l'unanimité et mandate le Conseil d'Administration pour la rédaction de différents documents faisant ressortir le rôle central de l'AF3V et l'implication nécessaire de l'Etat, notamment :

- un courrier destiné aux représentants de l'Etat, ne reprenant que l'essentiel de notre démarche et de nos revendications,

- un texte plus général, notamment destiné à la presse, en étroite liaison avec les associations amies et directement concernées, reprenant l'essentiel du projet ainsi que les améliorations et compléments demandés ; la FUBICY précisant qu'elle soutient la motion mais que c'est bien l'AF3V le leader de cette action.

#### **4. Orientations 2008 et Renouveau du Conseil d'Administration**

Il est tout d'abord rappelé que, conformément aux Statuts, l'ensemble du Conseil d'Administration doit être renouvelé, en dehors des représentants des Fédérations FUBicy, FFCT et FFRS, qui disposent d'un siège de droit au CA.

Nicolas POULOUIN, seul candidat déclaré à la succession de Lucien ALESSIO, prend la parole pour exposer les orientations qu'il se propose de donner à l'AF3V pour l'année 2008, dans l'hypothèse de son élection.

L'AF3V doit à présent tenir compte d'un nouveau contexte : les dix années du Schéma national, le désengagement financier de l'Etat, et les enjeux liés à l'Environnement. Un point positif demeure : la reconnaissance de l'AF3V comme partenaire important dans le domaine des voies vertes et des itinéraires cyclables, car nous disposons d'une compétence majeure avec l'édition du guide des voies vertes de France. Notre association connaît cependant des insuffisances avec l'absence d'un secrétariat permanent et une trop faible implication de nos relais locaux.

L'objectif consiste donc à créer un réseau cohérent de correspondants locaux et de partenaires, de compléter l'action de l'Etat et des collectivités en agissant en groupe de pression, de modifier l'image du vélo qui est trop vu sous la forme de compétition sportive. Au plan local, il faut reprendre contact avec les autorités départementales et régionales.

L'AF3V « nationale » doit se concentrer sur trois actions principales :

- 1) le site Internet à moderniser et à rendre plus clair.
- 2) le guide des véloroutes et voies vertes à publier en 2009 avec toutes les modifications et prolongement connus ; il faut donc que les associations locales fassent remonter ces informations. Dans l'intervalle, il faut vendre les 3.600 exemplaires qui sont actuellement en stock.
- 3) notre participation à toutes les manifestations qui ont lieu surtout en septembre (Journée Nationale des VV, Journées du Patrimoine, Semaine de la Mobilité, Journées du Sport en famille...), ainsi qu'à tous les salons importants.

Le président de séance fait ensuite état des candidatures déclarées au Conseil d'Administration.

Un dernier appel à candidature pour le CA est effectué. Plusieurs nouveaux candidats se font connaître et se présentent.

La liste suivante des candidats est soumise au vote est adoptée à l'unanimité :

Michel ANCEAU	Eric BROUWER	Albert CESSIEUX
Jacques COUSIN	Jean-Luc GRILLON	Jean-Pierre JONCHERE
Isabelle LESENS	Alain MICHEL	Sylvie PALPANT
Nicolas POULOUIN	Philippe RANÇON	Laurent RICHOUX
Frédéric ROLLET-MANUS	Julien SAVARY	

La liste est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale est clôturée à 12h30.

.....

L'atelier « grands itinéraires » reprend à 13h30, animé par Nicolas POULOUIN, qui en est le président de séance, et par Gérard ROLLIN, rapporteur du groupe de travail sur les grands itinéraires.

En préambule à l'atelier sur les grands itinéraires, comme inscrit à l'ordre du jour, Nicolas Poulouin donne la parole à Hubert PEIGNE, coordonateur interministériel pour de développement de l'usage du Vélo.

### **Résumé de l'intervention d'Hubert PEIGNE, Monsieur Vélo**

Quelques dates : approbation du Schéma national le 15/12/98, la mission nationale des VV en Janvier 2003, la contractualisation du dispositif avec les Régions entre 2000 et 2003, les contrats de plan 2000-2006 ; 10 régions ont un SR3V approuvé ; 900 Km de VV recensées.

Réunion du 5 décembre 2007 : bilan et suite de la Mission nationale VVV. Financements par l'état jugé peu pertinents par certaines régions et très importants par d'autres... Quelle est la demande en France ? Pour y répondre, il revient à présent à l'Etat de consulter ses partenaires, les Associations et le secteur privé, et prendre exemple sur le voisin Suisse.

Mission confiée à l'ODIT (ndlr : ODIT France est un GIP qui se définit comme une plate-forme unique d'expertise, d'études, d'analyses et de conseils auprès des acteurs publics et privés du tourisme, en France et à l'international) pour faire un état des lieux en écoutant les interlocuteurs divers, puis étudier l'idée d'une fondation. Sont notamment sollicités RFF et VNF.

Une piste de recherches du potentiel de VV : le Réseau Ferré de France (RFF) en vérifiant, voie par voie, la situation de ce réseau, et rechercher les voies délaissées (sur la base de l'étude Ile de France menée par l'IAURIF\*) ; mais RFF est étonné par certains projets de

réaffectation présentés par les Régions et semble privilégier les projets de vélo-rails. \*Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile de France

Autre action : une mise à jour et en commun du cahier des charges des Régions, et sur quelques itinéraires, mettre en place un comité d'itinéraires Trans-région dans la perspective d'un axe européen.

**L'Etat est prêt à créditer deux millions d'euros par an** pour favoriser ces créations de voies vertes en démarrage, mais il faut que des dossiers structurés lui parviennent ; or les préfets de Région ne voient pas arriver de projets ; on constate une absence de pression de la part des associations.

## **Les grands itinéraires nationaux, Bilan du schéma national et projets**

Gérard ROLLIN fait tout d'abord un historique des travaux menés sur les grands itinéraires par l'AF3V depuis sa création, et sur le processus ayant conduit à l'adoption du **Schéma des Itinéraires Cyclables d'Intérêt National** en décembre 1998, appelé depuis Schéma National VVV ou SN3V. Il fait état des travaux du groupe de travail « carte AF3V » durant l'année écoulée et de l'importance des reconnaissances et recensements menés par Michel DELMOTTE depuis plus de 10 ans.

Le but de ce travail est de jouer notre rôle central d'usagers, d'informer les usagers et aménageurs et de pousser à la mise en œuvre d'une politique nationale plus ambitieuse.

Deux cartes sont étudiées.

La première concerne les itinéraires de 1998 qui a été actualisée, en tenant compte des options de tracés retenues soit par les régions ou les départements, soit des options défendues par les associations locales de l'AF3V.

Plusieurs intervenants soulèvent la question de la non prise en compte, sur cette carte, de l'itinéraire Paris – Londres et de l'itinéraire Paris – Mont St Michel, pourtant réputés comme ayant été inclus au SN3V.

Ce qui amène à la présentation de la seconde carte qui inclut ces itinéraires ainsi qu'un ensemble d'itinéraires réalisés ou en projet, reliés entre eux pour former de grands itinéraires dits « d'intérêt national » ou « interrégionaux ».

Le groupe de travail « carte af3v » estime que ces grands itinéraires nationaux ont l'avantage de mettre en continuité et en cohérence des portions d'itinéraires régionaux qui se trouvent ainsi susceptibles d'être portés par plusieurs régions, voire au plan national, par l'Etat ou l'éventuelle future fondation. Cette carte présente différents projets de raccordements de VVV recensées et une plus grande densité du réseau.

Les différents tracés font l'objet d'un examen approfondi par tous les membres de l'assemblée.

H. PEIGNE précise que le schéma de 1998 est seulement indicatif, il n'est donc pas juridiquement « opposable » aux aménageurs. Il peut effectivement être actualisé et repris avec un objectif d'en faire un schéma « opposable ». Une mission d'actualisation et de numérotation a été confiée au CETE de Lyon (M. LAFORET). La MN3V validera ensuite le nouveau schéma. Il précise que Jean-Louis Pons remplace Jean-Marie Berthier à la MN3V au siège du MEDAD\* (ex DIACT, ex DATAR). Le financement du SN3V sera sélectif, notamment lorsqu'il s'agira : de grands itinéraires ; d'itinéraires de jonction entre les Régions et les pays voisins, ; de passage en secteur protégé ; de réfection d'itinéraires ; de franchissement des voies de TGV et des autoroutes...

\* ex Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

Plusieurs remarques et des échanges entre les participants:

- la question des couleurs pour le tracé de ces grands itinéraires est soulevée, ainsi que le choix d'une thématique propre à chacun, et l'éventuelle indication d'un nom ou d'un numéro,
- la nécessité de ne pas trop faire de rajouts pour l'actualisation du SN3V,
- la plupart des propositions de tracés recueillent l'assentiment de l'ensemble des participants
- quelques tracés font l'objet de discussions, notamment le tracé en région PACA (option côtière ou option arrière-pays) pour le tracé de l'Eurovéloroute méditerranéenne (EV8) où il est demandé de rétablir le tracé Arles – Aix – Cannes (tracé côtier non crédible / réaliste),
- le représentant de la FFCT suggère que l'on se mette autour d'une table en sollicitant le réseau FFCT pour ces chantiers et insiste sur le rôle commun que doivent jouer nos associations,
- H. PEIGNE estime qu'on « rebat les cartes ». Il pose la question de savoir « de quoi chacun a-t-il besoin ? ». Il évoque l'intérêt de 2 schémas : un pour la déclinaison du schéma **Eurovélo** et l'autre d'itinéraires nationaux ou interrégionaux... Il trouve que le travail de l'AF3V dans ce domaine est très intéressant. Il suggère que prenions contact avec le CETE de Lyon pour lui faire part du résultat de nos travaux et qu'un projet étoffé soit mis en ligne sur notre site.
- Jean-Louis PONS informe l'assemblée qu'il va, dans un premier temps, concentrer ses efforts sur les itinéraires européens, avec plusieurs réunions déjà prévues, notamment pour l'EV1 (côte atlantique) et l'EV3 (du pèlerin) et note une bonne appropriation de l'EV1 en Aquitaine.



Au terme des débats, il est convenu que ces cartes seront publiées sur le site de l'AF3V dès que possible après prise en compte des remarques de l'assemblée.

Bien que ce sujet justifierait de longues heures de discussions et d'échanges, Nicolas POULOUIN clôt l'atelier, afin de laisser la place à la première réunion du Conseil d'Administration de l'AF3V qui doit élire le nouveau Bureau.